



Président : Aimé LAMARDELLE - 062 22 30 40 47

aime.lamardelle1@gmail.com

Lettre recommandée avec AR

Monsieur Renaud LAGRAVE

Vice-Président du Conseil Régional

Nouvelle Aquitaine en charge des Transports

TER-Mobilités

14, rue François Sourdis

33077 BORDEAUX CEDEX

Objet : **Gare de Saint Sulpice Laurière**

Grilles horaires TER-IC 2023

Saint Sulpice Laurière le 11 juillet 2022

Monsieur,

Nous étions très sensibles que la réunion de concertation **Optim TER** se fasse sur notre commune et nous vous remercions.

La gare de Saint-Sulpice-Laurière est au centre d'un bassin de vie, en progression avec le retour à la ruralité après Covid, qui présente un atout majeur d'être un carrefour avec la ligne **Bordeaux-Lyon**, et **POLT**.

La preuve en est, notre commune connaît l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école élémentaire.

A la prise de vos fonctions, avec Monsieur Emon, vous êtes venu rencontrer notre association en gare de Saint-Sulpice-Laurière, en présence des élus de notre commune et des communes environnantes.

Votre engagement est de faire respecter la convention TER et de reconquérir l'usager pour le faire voyager par le rail, comme le préconise également la feuille de route de « Néo Terra ».

Sur notre territoire, la nouvelle grille horaire nous interroge. Encore une fois la complémentarité entre les **TER** et les **IC** est discutable. La nouvelle grille horaire 2023 que vous nous proposez pour la ligne **21** peut être améliorée.

Comme vous le savez, depuis 2007 après la refonte des trains Grandes Lignes, notre gare n'est plus desservie en arrêts Intercités, en 2012 nous avons vécu une dégradation du service avec la perte des correspondances **TER-Intercités**, pour la Souterraine ou Châteauroux.

Nous avons sollicité vos services sur cette (**zone blanche**) à plusieurs reprises par courriers, comme en Comités de Ligne sur le manque de relations pour Paris le matin **TER-Intercités** et le soir pour en revenir.

Encore une fois, seul le **lundi** matin l'usager peut arriver à Paris avec l'**IC 3614** à 9h19 avec changement à Argenton. Les autres jours de la semaine '**MXJV**', vous proposez une création de Limoges à la Souterraine, sans correspondance.

Si cette **création** est terminus à la Souterraine, elle ne permet pas avec l'**IC 3614** d'arriver à Paris à 9h19, mais seulement à 10h19, ce qui est trop tard, avec une attente de **1h16** en gare de la Souterraine !

1. Pour notre gare nous demandons un maillage territorial ferroviaire entre les Régions Centre Val de Loire et Nouvelle Aquitaine.
2. Pour aller à Paris création du **TER 869000 'MXJV'** Limoges-Châteauroux (terminus), reprenant les mêmes horaires que le **TER 861422** plus pertinent, permettant une correspondance avec l'**IC 3614**, et un trajet domicile travail.
3. Pour revenir de Paris création d'un **TER** au départ de Châteauroux derrière l'**IC 3675**.
4. Réfection de la gare de **SSL** pour la mise en accessibilité **PMR**, (rehaussement des quais).
5. Avancer l'horaire du **TER 869001** de 6h31 origine la Souterraine pour correspondance à Limoges pour Bordeaux.

Vous remerciant de votre attention, et de l'importance que vous porterez, à cette demande pour faire valoir l'importance capitale pour notre territoire de disposer d'une desserte ferroviaire de qualité qui réponde à l'attente des usagers, des populations, et de sortir de la dépendance de l'automobile comme le prévoit la loi **LOM** pour nos bassins de vie, serait un axe fort.

Vous remerciant de l'attention que vous aurez pu prêter à la lecture de ce courrier, nous comptons sur votre réactivité afin de faire avancer favorablement ce dossier pour le bien commun de tous, pour nos territoires **ruraux**.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, en l'expression de nos salutations distinguées.

Aimé Lamardelle

Président d'ADSPULS87

Conseiller Municipal



Copies :

- Monsieur Thomas Bernède Responsable du bassin Mobilités Limousin, Site de Limoges.
- Monsieur Charles Civreis Responsable SNCF Voyageurs de la région NA.
- Madame et Messieurs les Députés de la Haute Vienne.
- Monsieur Alain Auzemery Président de la Communauté de communes Elan.
- Les mairies concernées.